

## ECCO

### European Confederation of Conservator-Restorers' Organisations A.I.S.B.L.

#### SHORT NEWS – 5 janvier 2015

Chers adhérents,

Le conseil d'administration de l'ECCO souhaite à tous ses membres une heureuse année 2015, paisible et productive. L'année qui vient de s'écouler a vu le travail de l'ECCO s'intensifier sur le plan des idées et des orientations, et se produire un changement dans notre façon d'appréhender notre tâche. Le conseil d'administration se réunissait en temps ordinaire trois à quatre fois par an, mais l'augmentation des coûts de transport et de séjour ces dernières années, a menacé de provoquer des dépassements budgétaires. En conséquence, lors de l'assemblée générale de 2014, le conseil d'administration avait décidé de réduire le nombre de réunions physiques à deux par an, et d'expérimenter un procédé de réunions en ligne pour traiter de sujets spécifiques. Ces réunions en ligne ont lieu maintenant tous les mois, grâce à un service d'accueil fourni par Sebastian Dobrusskin à l'Académie des Beaux-Arts de Berne. Nous avons mis un peu de temps à nous y habituer, car nous apprenons à parler à tour de rôle et sans nous écarter du sujet. Cela demande discipline, patience et préparation, alors que la qualité de la réception et des connexions peut poser problème. Quoi qu'il en soit, ces réunions nous permettent de rester actifs et en contact régulier les uns avec les autres.

La dernière réunion physique du conseil d'administration a eu lieu à Dublin juste avant Noël, du 12 au 14 décembre. Une grande quantité de travail a été menée à terme, et le calendrier de mise en œuvre de notre plan stratégique a été approuvé et finalisé. Comme le savent les délégués et les présidents qui ont assisté aux deux dernières assemblées générales (Lisbonne en 2013 et Bolzano en 2014), le plan stratégique a fait l'objet de nombreuses consultations, discussions et effectivement, de promesses. Cela a représenté un effort considérable d'arriver à ce que nous espérons être un document solide, qui exprime clairement le rôle et la fonction de l'ECCO. Le plan stratégique est divisé en deux sections ; la première décrit une série d'objectifs organisés par thèmes. La seconde, appelée « mise en œuvre », décrit une série de thématiques spécifiques et développées de travail, qui nous aideront à réaliser ces objectifs. Un calendrier prévisionnel comportant des étapes clés servira à suivre et à visualiser le travail du conseil d'administration, lequel a estimé que le développement du plan stratégique se révélerait très utile pour optimiser le temps et les énergies. En définitive, nous espérons que ce document sera utile à tous nos membres, pas seulement parce qu'il est susceptible de refléter et d'organiser les objectifs et les aspirations des organisations membres, mais aussi parce qu'il nous fournit un outil commun pour mieux mutualiser nos ressources et agir en bonne cohérence.

Malheureusement, la publication du plan stratégique coïncide avec une très mauvaise nouvelle, celle de la perte annoncée de l'un des membres de l'ECCO avec nos collègues de Restauratoren Nederland. Des modifications au sein de *Restauratoren Nederland*, catalysées à la suite d'une récente décision de justice, ont conduit à la réorganisation de sa structure autour d'une nouvelle série de statuts. Ces statuts ouvrent la possibilité d'adhérer à toute personne qui travaille ou est intéressée par l'entretien, la conservation et la restauration du patrimoine culturel, sans qu'il soit fait référence au moindre des critères professionnels. Au contraire, un bureau d'enregistrement, totalement séparé, constitué de sept personnes, sera chargé de gérer les sujets relatifs à l'évaluation et à la reconnaissance professionnelle. Les nouveaux statuts ont été étudiés par le conseil d'administration de l'ECCO à notre réunion de décembre. Étant donné que les statuts de l'ECCO

établissent clairement que la qualité de membre actif ne peut être attribuée qu'aux organisations uniquement composées de conservateurs-restaurateurs, c'est à regret que le conseil d'administration de l'ECCO a signifié à *Restauratoren Nederland* qu'elle n'obéit plus aux critères d'adhésion requis par l'ECCO.

Jaap van der Burg, qui est également président de *Restauratoren Nederland*, a été un membre actif du conseil d'administration de l'ECCO ces sept dernières années, en tant que vice-président, trésorier, et plus récemment comme secrétaire général depuis avril 2013. Au nom du conseil d'administration, je voudrais profiter de cette occasion pour remercier Jaap pour sa contribution au travail de l'ECCO. Il y a eu beaucoup de réunions mémorables et de réalisations, alors que Jaap a beaucoup investi de son temps et de son expérience pour représenter l'ECCO, tant au CEN qu'auprès d'Europa Nostra. Tous nos vœux l'accompagnent.

Somme toute, la perte de *Restauratoren Nederland*, pour la communauté professionnelle en Europe, est sévèrement ressentie avec matière à regret. Cela est d'autant plus regrettable que les liens entre les Pays-Bas et l'ECCO sont anciens et étroits, et l'estime dont jouissent, internationalement, la profession et la formation du conservateur-restaurateur aux Pays Bas est importante.

Le conseil d'administration de l'ECCO a conscience des modifications à l'œuvre dans le champ de la conservation-restauration, qui a continué à croître et à évoluer depuis la création de l'ECCO. D'ailleurs, certains de ces changements sont à attribuer directement au travail et à l'influence de l'ECCO elle-même. Le conseil d'administration reconnaît que certaines organisations membres s'efforcent de s'accommoder ou de s'adapter aux mutations professionnelles en ouvrant la possibilité d'adhérer à de nouvelles catégories de professionnels. Dans un effort pour comprendre comment nos organisations membres travaillent à collaborer avec ces professionnels, nous entreprenons le réexamen des statuts de tous nos membres (cf. lettre jointe au conseil d'administration sur la collecte des statuts traduits). Une synthèse des résultats sera présentée à l'assemblée générale de 2016, à laquelle l'expérience à venir de *Restauratoren Nederland* durant les dix-huit prochains mois pourra être discutée. Dans le même temps, nous invitons *Restauratoren Nederland* dans sa nouvelle forme à rejoindre l'ECCO en tant que membre associé, non seulement comme un signe de soutien au travail de celle-ci, mais de façon à ce que nous puissions continuer à améliorer ensemble la conservation-restauration en Europe.

Susan Corr  
Présidente de l'ECCO